FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

jeudi 13 août 2015

www.strategie.gouv.fr

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À LA STRATÉGIE ET À LA PROSPECTIVE - 18, RUE DE MARTIGNAC - 75700 PARIS SP 07 - TÉL. 01 42 75 60 00

Sommaire

France Stratégie

La pension alimentaire se chiffre 4
Netpresse.Fr - 13/08/2015

FRANCE STRATEGIE 6
Bel7infos.Eu - 12/08/2015

Développement du tourisme médical : vers un débat houleux en France 7
Boursorama.Com - 12/08/2015

Libéralisation des autocars. Une nouvelle économie en route 9
Entreprises.Ouest - France.Fr - 12/08/2015

Les métiers qui vont recruter à horizon 2022 11
Reussirmavie.Net - 12/08/2015

France Stratégie

La pension alimentaire se chiffre

En cas de séparation ou de divorce, l'un des parents peut être amené à devoir payer une pension alimentaire à l'autre auquel la garde de l'enfant a été confiée, afin de satisfaire à son obligation de contribuer à son entretien et à son éducation. C'est le juge aux affaires familiales qui est chargé de déterminer le montant de la pension en fonction des ressources du débiteur, du nombre d'enfants et du mode de garde choisi.

Toutefois, pour faciliter le calcul, l'État actualise chaque année une « table de référence ». Les barèmes 2015 publiés au mois de juin, prévoient par exemple qu'un parent débiteur gagnant 1 000 € mensuels et ayant deux enfants à charge avec un droit d'hébergement classique pourra s'acquitter de 112 € de pension alimentaire par mois.À noter : d'après une récente analyse de **France Stratégie,** le barème du ministère de la Justice entraîne un déséquilibre entre les ex-conjoints dans la mesure où le parent non gardien supporte un coût bien plus important que celui ayant la garde des enfants.Noter cet article : 0,0 / 5 (0 votes) veuillez patienterPartager cet article sur :A Lire aussiVendredi 03 Juillet 2015Aides financièresEn vertu de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015, le montant des allocations familiales doit être modulé en fonction du niveau de revenus des ménages. Dans le détail, c'est un décret publié au Journal officiel du 5 juin...Mercredi 10 Juin 2015Aides financièresAfin d'épauler les familles dans la prise en charge de leurs aînés, les pouvoirs publics ont mis en place tout un panel de dispositifs sociaux et financiers.Mercredi 14 Janvier 2015Aides financièresAlors qu'une évolution de la politique familiale française est en marche, retour sur un ensemble d'aides destinées à soutenir les ménages et la natalité.Jeudi 20 Novembre 2014Aides financièresAfin de permettre à chaque citoyen d'avoir accès aux soins, l'État a mis en place la « couverture maladie universelle » (CMU) de base qui permet à ceux qui ne relèvent d'aucune couverture obligatoire de bénéficier tout de même de la Sécurité...Vendredi 31 Octobre 2014Bons plansGrâce à une généralisation des tarifs sociaux, les personnes aux modestes moyens ont accès à une pluralité de services du quotidien à moindre coût. Par principe, ces prix réduits sont réservés aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du revenu...5 Articles magazineActualités05/08/2015 Un coup de pouce pour les seniorsLa « prime transitoire de solidarité » (PTS) de 300 € mensuels est entrée en vigueur fin juillet. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi de 60 ans (nés en 1954 ou 1955) indemnisés par Pôle emploi entre 2011 et 2014, touchant l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou le revenu de solidarité active (RSA) et pouvant prétendre à une retraite à taux plein mais sans avoir l'âge légal nécessaire.La demande doit être adressée à son agence Pôle emploi avant le 31 décembre 2017. Quelque 38 000 personnes devraient en bénéficier.18/07/2015 Les droits des bénéficiaires de l'ACS renforcésDepuis le 1er juillet, les 1,2 million de bénéficiaires de l'aide au paiement d'une complémentaire santé, dite ACS, profitent du tiers payant intégral sur leurs consultations et ne supportent plus de franchises médicales. En outre, ils doivent dorénavant choisir leur mutuelle parmi une liste de dix offres sélectionnées par l'État pour la qualité de leur couverture.Plus d'informations sur : www.info-acs.fr ou au numéro dédié 0 811 365 364.28/05/2015 Une couverture maladie pour tousD'après le bilan annuel du Fonds CMU, près de 5,2 millions de personnes étaient prises en charge par la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) fin 2014, soit une hausse de 6,3 % en un an. Mais attention à filer droit ! Pour traquer la fraude, les agents de l'Assurance maladie auront en effet accès aux comptes bancaires des bénéficiaires dès 2016, afin de comparer les revenus déclarés à leur train de vie.30/04/2015 Coup de pouce pour les famillesDans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a pris un décret publié le 21 mars pour revaloriser certaines prestations sociales.Depuis 1er avril, les ménages composés de trois enfants et vivant en dessous du seuil de pauvreté reçoivent ainsi 203,50 € mensuels au titre du complément familial, soit une hausse de 18,50 € par mois par rapport à 2014 et un gain de 222 € sur l'ensemble de l'année 2015. Quelque 400 000 familles nombreuses

Tous droits de reproduction réservés

modestes sont concernées.De même, l'allocation de soutien familial versée aux parents isolés passe à 99,75 € mensuels par enfant, ce qui représente une augmentation de l'aide de 4,75 € par mois et de 57 € sur l'année. Près de 740 000 enfants en sont bénéficiaires.12/04/2015 L'allocation de rentrée pour tousEn raison d'un handicap, il arrive qu'un enfant de plus de 6 ans soit maintenu en grande section d'école maternelle plutôt que d'intégrer l'école élémentaire. Ce faisant, les familles étaient jusqu'à présent privées du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), octroyée seulement à partir du CP.Afin de remédier à cette inégalité, la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, a annoncé une simplification de la procédure applicable dès la rentrée scolaire 2015. Les familles ayant des enfants handicapés de plus de 6 ans scolarisés en maternelle recevront alors cette allocation de façon automatique, dans les mêmes conditions que pour les autres enfants.28/02/2015 Le droit aux indemnités journalières élargiPour pouvoir toucher les indemnités journalières prévues en cas de congé maladie, maternité, paternité ou d'accueil de l'enfant, les salariés devaient auparavant avoir travaillé 200 heures par trimestre et 800 heures par an sur une période de référence. En vertu d'un récent décret, ces seuils ont toutefois été abaissés à 150 heures travaillées par trimestre et 600 heures annuelles depuis le 1er février. Une mesure qui vise à étendre le bénéfice de ces aides financières aux salariés effectuant des contrats très partiels ou enchaînant les petits CDD.08/01/2015 L'Aspa et l'emploiDe nombreux seniors sont contraints d'exercer une activité professionnelle pour compléter leur retraite. Jusqu'alors, ces ressources, même faibles, provoquaient une diminution des 800 € qui leur étaient versés au titre de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Un décret autorise dorénavant à percevoir des revenus jusqu'à 30 % du Smic, sans impact sur l'aide financière étatique.23/10/2014 Le champ des APL limitéUn décret publié au Journal officiel du 4 octobre a précisé qu'une habitation appartenant indirectement à l'occupant ou à sa famille par le biais d'une société civile immobilière (SCI), dès 10 % ou plus de parts détenues, ne permettrait plus de percevoir les aides personnelles au logement (APL, ALF et ALS) versées par la Caisse d'allocations familiales.03/06/2014 Privés d'allocationsSi quelque cinq millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, deux millions d'entre elles n'ont pu toucher ni allocation-chômage ni allocation solidarité spécifique en 2012, selon les derniers chiffres du ministère du Travail. Les moins de 30 ans, les employés et les ouvriers composent l'essentiel de ces chômeurs non indemnisés, soit par insuffisance soit par épuisement de leurs droits.

Tous droits de reproduction réservés

FRANCE STRATEGIE

#JEP2015: l'hôtel de Vogüé ouvre ses portes les 19 et 20 septembre 2015

À l'occasion des 32 Journées européennes du patrimoine, **France Stratégie** présente une exposition de photographies inédites qui retrace les moments forts de de ce lieu depuis la création du Commissariat général au Plan. Une seconde exposition sera consacrée aux publications et évènements récents.Expo 1| Du Commissariat général au Plan à **France Stratégie**L'hôtel de Vogüé est un lieu chargé d'histoire. À la Libération, il abrite le Commissariat général au Plan (CGP) chargé d'accompagner l'effort de reconstruction du pays au sortir de la guerre, sous la houlette de Jean Monnet. Dans les années 1960, le CGP est l'instrument de la modernisation de l'économie française, qui se concrétise par le lancement de grands projets industriels. À partir des années 1990, avec la fin des plans quinquennaux, l'institution se renouvelle. Le 6 mars 2006, le Centre d'analyse stratégique, organisme d'expertise directement placé auprès du Premier ministre, se substitue au CGP. Le 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, plus connu sous le nom de **France Stratégie**, lui succède, doté de missions élargies.Une exposition inédite, composée de près de 60 clichés d'époque, et donc rares, relatera les moments forts de l'institution. Les commissaires qui se sont succédé, le Commissariat, leur quotidien, et les missions des institutions au fil du temps n'auront plus de secret pour vous .Jean Monnet et la délégation allemande lors des négociations en vue de l'adoption du Plan Schuman.Expo 2 |Dessiner l'avenir de la France**France Stratégie** est un outil de pilotage stratégique à la disposition de l'exécutif mais aussi un outil de concertation au service du débat social et citoyen. Aussi, cette deuxième exposition retracera l'année écoulée à travers une sélection de publications et d'événements.Visite |L'hôtel de VogüéCet hôtel particulier de style néoclassique, construit à la fin du XIXe siècle, fut conçu par l'architecte Ernest Sanson. De la façade au majestueux escalier central, vous serez charmés par ce lieu d'exception.Un livret-jeux sera proposé aux enfants pour les accompagner dans leur visite, et les visiteurs pourront découvrir une salle de cinéma.Dates et horaires d'ouvertureSamedi 19 septembre : 14 h – 18 hDimanche 20 septembre : 11 h –18 h18 rue de Martignac 75007 ParisEntrée gratuiteAccès :RER : Musée d'Orsay ou Invalides (ligne C) – Métros : Invalides (lignes 8 et 13) Solférino (ligne 12) – Bus : Solférino-Bellechasse(lignes 63 et84), Bourgogne (ligne 69)

Tous droits de reproduction réservés

Développement du tourisme médical : vers un débat houleux en France

En plein essor au niveau mondial, le tourisme médical est encore peu développé en France. Fin juillet, le gouvernement a promis des mesures pour "la fin de l'année". Mais, comme l'explique "La Croix" ce mercredi, certains hôpitaux publics restent réticents.

La France veut développer son tourisme médical et peut s'appuyer sur des prix attractifs (photo d'illustration). (AFP Photo/Archives / ALAIN JULIEN / PIG)
Malgré des prix attractifs, la France est à la traîne sur le marché du tourisme médical. Israël, la Turquie, l'Inde ou encore l'Allemagne se sont lancés depuis plusieurs années dans l'accueil des patients étrangers. Le secteur est pourtant très prometteur en termes de retombées économiques et de créations d'emploi. Selon un rapport de l'économiste Jean de Kervasdoué, publié en février 2015, le développement de ce marché pourrait générer en France un chiffre d'affaires supplémentaire de 2 milliards d'euros en cinq ans. Avec à la clé, selon lui, la création de 25.000 à 30.000 emplois.

Une étude publiée en mars 2015 par **France Stratégie** explique quant à elle que le nombre de patients soignés l'étranger a doublé en cinq ans à l'échelle de planète, passant de 7,5 millions de personnes en 2007 à 16 millions en 2012.

Le vendredi 31 juillet, Marisol Touraine et Laurent Fabius ont eux annoncé des mesures visant à développer ce tourisme bien spécifique. Ces dernières doivent être mises en œuvre "d'ici la fin de l'année" et comporteront, selon les deux ministres, des allègements administratifs pour l'accueil de médecins et de patients étrangers. La "visibilité internationale" de l'offre de soins française sera également renforcée via la publication d'une brochure et d'un portail internet.

Parmi les allègements administratifs, la durée maximale des stages d'observation de médecins étrangers sera portée de un à trois mois. Les conditions et modalités d'accueil des médecins étrangers en formation spécialisée en France ("fellowship") feront quant à eux l'objet d'une "refonte". Un "compte spécifique de recettes" sera par ailleurs créé au 1er janvier 2016 pour les établissements de santé, permettant un "suivi statistique".

Mais la volonté du gouvernement se confronte aux réticences de l'hôpital public. "Il y a encore pas mal de résistances au sein de nos hôpitaux", confirme Alain Deloche, professeur de chirurgie cardiaque et co-fondateur de Médecins du Monde, à "La Croix". "Je me souviens qu'au début des années 2000, à l'ouverture de l'hôpital Pompidou, on avait souhaité monter une structure pour accueillir ces patients VIP. Mais cela n'a jamais pu se faire", ajoute-t-il.

"Il y a encore une certaine forme d'arrogance dans les hôpitaux français, qui sont tellement persuadés d'être les meilleurs qu'ils ne font guère d'efforts pour accueillir ces patients", affirme au quotidien catholique le docteur Stéphane de Buren, fondateur de Novacorpus, société suisse spécialisée dans le tourisme médical.

Certains hôpitaux ont pourtant déjà franchi le Rubicon : l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM) a notamment créé une structure dédiée en 2012, spécialisée dans la chirurgie orthopédique. L'Institut Gustave-Roussy, basé à Villejuif (Val-de-Marne) et spécialisé dans le cancer, a lui noué dès 2008 des coopérations avec certains pays du Golfe (Koweït, Arabie saoudite, Émirats arabes unis), mais aussi l'Algérie et le Kazakhstan, rappelle "La Croix".

"Les étrangers permettent de recueillir 18 millions d'euros par an sur un budget total de 332 millions d'euros", note le directeur général adjoint de l'Institut, Charles Guépratte. "Chez nous, aucun médecin ne pratique de dépassement d'honoraires. Du coup, la consultation de base est à 28

Tous droits de reproduction réservés

euros. Pour les patients internationaux, on la facture à 50 euros", poursuit-il. "Quand ils découvrent ce tarif, certains ont du mal à se convaincre qu'ils viennent d'être reçus par un médecin ayant une renommée mondiale dans tel ou tel cancer", ironise-t-il. "Aux États-Unis, la même consultation c'est minimum 1.000 (près de 900 euros)". "Chez nous, les patients étrangers qui viennent en dehors des accords de coopérations avec nos pays partenaires paient 80% du devis avant la délivrance des soins", ajoute-t-il.

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) souhaite également prendre sa part du gâteau et se fixe la même précaution. Elle applique également depuis 2013 des majorations de 30% sur ses tarifs pour les patients résidant à l'étranger (hors urgences, aide médicale d'état, interventions humanitaires et accords internationaux avec les caisses de sécurité sociale des pays d'origine). Une surfacturation qui a rapporté 10 millions d'euros aux Hôpitaux de Paris en 2014.

Mais la question des avantages offerts à ces patients restent sensibles et d'actualité. Un document interne à l'AP-HP, révélé en juillet, avait chiffré à près de 120 millions d'euros les sommes non recouvrées par les hôpitaux publics parisiens auprès des patients résidant à l'étranger (français ou non). Parmi les pays les plus redevables, l'Algérie arrive en tête, avec 31,6 millions d'euros, suivie du Maroc (11 millions), des États-Unis (5,7 millions), de la Belgique (4,9 millions), de la Tunisie (4,7 millions) et de l'Italie (4,1 millions).

La dette de l'Arabie saoudite (3,7 millions d'euros) - pointée du doigt début août par le médecin urgentiste et chroniqueur Patrick Pelloux - a également suscitée une vive polémique. En mai 2014, un prince saoudien avait notamment réservé 9 chambres (payées 30% plus cher) de l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) pour une opération de chirurgie orthopédique. De nombreuses voix avaient alors fustigées le risque d'une médecine à deux vitesses.

"Aujourd'hui, il faut qu'on sorte des conservatismes et que nos hôpitaux se donnent les moyens de le faire, explique à "La Croix" le professeur Guy Vallancien, chirurgien à l'hôpital Montsouris à Paris. "Cela apporte des recettes supplémentaires et permet d'améliorer les soins de tous les patients". Et d'ajouter : "Cela passe par des prestations de qualité supérieure. Il n'est pas scandaleux de proposer des chambres qui, sans être luxueuses, offrent le confort exigé par cette clientèle".

Réagir 5 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article
- Sauvegarder l'article
- Envoyer à un ami
- Imprimer l'article

Partager 0

Tous droits de reproduction réservés

Libéralisation des autocars. Une nouvelle économie en route

Des gares peu ou mal équipées

« C'est ici pour le car Rennes-Paris? » A la gare routière de Rennes, située à quelques pas de la gare ferroviaire, Arnaud, touriste bordelais semble un peu perdu, mais pas pour longtemps « Je prends le car dans quelques jours mais pour éviter toutes mauvaises surprises, je voulais vérifier en passant que c'était bien ici le départ. Il n'y avait rien d'affiché sur la compagnie, heureusement il y a les guichets»
Avec 4 guichets, un espace d'accueil et 16 quais d'embarquement, la gare routière de Rennes fait figure de bonne élève, mais bon nombre de gares routières ne sont aujourd'hui pas à la hauteur des enjeux que représente le marché florissant des autocars. Ce manque d'infrastructures, la Fédération nationale des transports de voyageurs l'a pointé du doigt dans une étude rendue publique en fin d'année. Son constat: seules la moitié des villes préfectures disposent d'une gare routière et 40% disposent d'une présence humaine lors du premier et du dernier départ.
Côté équipements, peut mieux faire : manque de signalisation, d'information en temps réel, et pas toujours d'espaces d'accueil couvert pour les voyageurs, les gares routières devront être revues si elles souhaitent accueillir voyageurs et véhicules dans de bonnes conditions.
Concernant ces dernières, Emmanuel Macron a incité certaines compagnies "à mutualiser les emplacements ». Par la suite, il prendra, avec le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies, "une ordonnance d'ici la fin de l'année afin de définir le cadre dans lequel ces gares routières pourront être développées et installées sur le territoire, qu'elles soient d'initiative privée ou d'initiative publique".

Le confort d'un TGV ?

Du coté des autocars, que faut-il attendre de la prestation des professionnels du secteur ? « Du confort et du confort » rassure Jean-Michel Blin, directeur général rennais de Jollivet autocars qui voyage sous l'enseigne commerciale Starshipper. Oublié le siège trop raide, trop petit…les professionnels misent sur la qualité de transport « l'image de l'autocar a complètement changée, aujourd'hui nous proposons des cars de 48 places avec le confort d'un TGV première classe. Un bel espace par siège, climatisation, prises électriques, un car aux normes environnementales, le tout à un prix imbattable ». Depuis avril la compagnie exploite quotidiennement une liaison Rennes-Paris, à partir de 10 euros, l'aller-simple. Appelée à se renforcer, Starshipper qui annonce

Tous droits de reproduction réservés

d'autres lignes prochainement a déjà passé commande d'une trentaine de véhicules d'ici septembre. « Il y a une demande de la clientèle pour ce genre de transport, il faut y répondre maintenant, un autocar nous coûte 300 000 euros, mais c'est un investissement qui correspond à ce développement. ».

2000 emplois visés

Véritable petite révolution dans le secteur des transports, la libéralisation du marché devrait également se traduire très vite par des créations d'emplois selon Bercy « l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française ». Avec l'ouverture de près 200 lignes d'ici fin 2016 « Ces projets correspondent à la création de 2000 à 3000 emplois directs au cours des 18 prochains mois à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local » soulignait fin juillet le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron. **France Stratégie,** l'organisme de réflexion dépendant du gouvernement a estimé le potentiel de l'ouverture du marché du transport routier de voyageurs à 22 000 emplois à l'horizon 2025.

Lire aussi. L'autocar va t-il concurrencer le train et la voiture?
Christelle BODIN.

Tous droits de reproduction réservés

Les métiers qui vont recruter à horizon 2022

D'ici 2022, environ 800 000 emplois vont être à pourvoir chaque année en France. Certains métiers vont recruter davantage, pour remplacer de nombreux départs en retraite ou bien pour créer des emplois: aides-soignantes, assistantes maternelles, informaticiens, cadres commerciaux, enseignants... Tour d'horizon des grandes tendances.

En avril 2015, la France entière a salué la publication d'un rapport très attendu sur " Les métiers en 2022 ". Des experts de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) y chiffrent l'évolution de l'emploi sur la période 2012-2022, et cela métier par métier !Sur quoi ont-ils basé leurs prévisions ? D'abord sur le nombre de personnes qui doivent partir en retraite chaque année, un chiffre facile à connaître en fonction de leur âge. D'ici 2022, ces départs vont encore être très nombreux et 80% des emplois proposés seront destinés à les remplacer.Les autres emplois à pourvoir seront créés par les entreprises pour répondre aux nouveaux besoins de l'économie et de la société. Cela peut varier un peu en fonction de la croissance – l'étude a donc fait plusieurs scénarios – mais les grandes tendances sont toujours les mêmes.Toujours plus de cadres... et beaucoup de postes dans les servicesGlobalement, la part de l'emploi très qualifié de niveau cadre va augmenter : il y aura par exemple beaucoup de créations d'emploi pour les informaticiens du fait de la digitalisation de l'économie, et pour le personnel d'étude et de recherche . Dans l'enseignement, il y aura de nombreux départs en retraite, ce qui libérera de nombreux postes d' enseignant en dépit des restrictions budgétaires.Dans les entreprises, de même, les départs en retraite vont créer de gros besoins de cadres commerciaux, administratifs, comptables et financiers .L'emploi qualifié se développera aussi fortement dans le conseil, la formation professionnelle et la communication. De façon générale, les services aux entreprises vont continuer à se développer.Des emplois pour les jeunes les plus diplômés,mais aussi des emplois peu qualifiésLes jeunes diplômés de niveau bac+3 à bac+5 seront bien placés pour profiter de ces emplois qualifiés, d'autant qu'ils sont plus nombreux que les séniors dans les secteurs les plus dynamiques (informatique, communication par exemple).En même temps, on devra recruter massivement dans plusieurs métiers exigeant peu ou pas de qualification : des assistantes maternelles, des aides à domicile pour les personnes âgées, ou des aides-soignantes dans les hôpitaux. Certains métiers de service comme les vendeurs , les agents d'entretien ou les conducteurs de véhicules vont aussi offrir beaucoup de postes du fait des départs en retraite.Le graphique ci-dessous liste les métiers qui vont recruter le plus, soit pour remplacer les départs en retraite (en gris), soit pour créer de nouveaux emplois (en orange).Les métiers qui vont recruter le plus chaque année entre 2012 et 2022Source : Darès / **France Stratégie,** "Les métiers en 2022".Au service des familles et des personnes dépendantes : un gisement d'emplois !Comme le prévoyait déjà l'enquête précédente à horizon 2015, les métiers des services à la personne vont se développer de plus en plus : services de gardes d'enfants, de ménage, mais aussi de soins et d'aide auprès des personnes âgés. En effet, beaucoup de ces tâches étaient autrefois assumées par les femmes au foyer, or les femmes travaillent de plus en plus."Le métier d'aide à domicile serait même celui qui créerait le plus de postes sur les dix années à venir, aussi bien en termes de taux de croissance qu'en nombre de postes (près de 160 000 postes créés d'ici 2022, soit une hausse de 2,6 % en moyenne chaque année)" indique l'enquête de la Darès.Le nombre d 'assistantes maternelles devrait également augmenter plus rapidement que l'ensemble des métiers "pour répondre aux besoins encore insatisfaits de prise en charge des jeunes enfants", et aussi parce que beaucoup d'assistantes maternelles vont partir en retraite.Enfin le nombre de professionnels de l'action sociale , répondant aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées et des jeunes en difficulté, devrait également être orienté à la hausse, "mais à un rythme moins soutenu que celui constaté dans les années 1990 et 2000".Des formations courtes, des métiers qui se professionnalisentLes formations à ces métiers sont assez courtes et très concrètes. Ce sont des débouchés à envisager si vous avez le sens des autres, que vous aimez les contacts humains (en

Tous droits de reproduction réservés

particulier les enfants ou les personnes âges), que vous voulez vous rendre utile.Les salaires ne sont pas très élevés mais des possibilités d'évolution se mettent en place, notamment dans les sociétés de services à la personne, grands groupes qui recrutent et forment aussi des coordinateurs et des managers. Le secteur permet aussi de travailler à temps partiel et de se mettre à son compte à travers des franchises.Des diplômes :- le diplôme d'Etat d'auxilliaire de vie sociale- le titre professionnel d'assistant de vie, ou d'employé familial polyvalentDes formations pour obtenir ces diplômes :- le CAP Petite enfance (pour les assistantes maternelles)- le bac pro Accompagnement, soins et et services à la personne (ASSP)- le bac pro SPVL (service de proximité de vie locale), le bac pro SMR (service en milieu rural)- le bac techno ST2S (Sciences et techniques de la santé et du social, ancien bac SMS)- la mention complémentaire Aide à domicile (bac + 1), et aussi de nombreuses formations pour adultes...Dans la santé : des débouchés garantis et des formations courtes ou intermédiairesDans les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraite, les cabinets médicaux, on manque déjà cruellement de professionnels de santé.Le seul métier qui ne va pas se développer sera celui de médecin, puisque le nombre d'étudiants admis en médecine est toujours limité en France par le "numerus clausus".Mais les aide-soignants, les infirmiers et les sages-femmes font partie des métiers qui devraient bénéficier du plus grand nombre de créations d'emploi d'ici 2022.Autre avantage : ils offrent des débouchés aux jeunes qui ne souhaitent pas faire d'études très longues. Ainsi le métier d'infirmier(e) est accessible en trois ans d'études après le bac. Le diplôme d' aide-soignant est accessible via une formation de douze mois ouverte aux titulaires d'un bac pro, mais aussi aux personnes sans le bac, dotées par exemple d'un CAP petite enfance.Des cadres commerciaux et financiers pour les entreprisesLes cadres commerciaux, administratifs et financiers font aussi partie des métiers sur lesquels il y aura le plus de créations d'emploi : pour faire face à une concurrence accrue et à un contexte complexe, les entreprises doivent recruter des managers compétents et efficaces. Il leur faut aussi remplacer leurs cadres qui arrivent en fin de carrière.Quelles formations ? Un diplôme de niveau bac + 5, obtenu dans une école de commerce, une école d'ingénieurs, un IAE, ou un master universaitaire à dominante finance ou gestion est une bonne carte pour ces postes.Et aussi des postes en entreprise pour les bacs+2/3 du commerceMais on prévoit aussi chaque année près de 80 000 embauches de "techniciens des services administratifs, comptables et financiers", plus de 40 000 attachés commerciaux et représentants et plus de 40 000 agents de maîtrise pour le commerce (chefs de rayon, etc.).L'étude sur "Les métiers en 2022" estime que l'emploi dans le secteur du commerce restera tiré "par la prolongation des horaires d’ouverture, la hausse de la qualité des prestations et les préférences des consommateurs pour les commerces de proximité, malgré le développement continu des nouvelles technologies et du commerce électronique".Les diplômés de niveau bac+2 à orientation commerciale trouveront donc toujours des débouchés avec une réserve toutefois : partout, le niveau d'exigence s'élève et les entreprises recherchent des professionnels de plus en plus opérationnels.Quelles formations? Si des diplômes comme le DUT Techniques de commercialisation, ou les BTS Négociation et relation client (NRC) ou Management des unités commerciales (Muc) restent de bonnes formations de base à bac+2, il sera de plus en plus utile de les compléter par une année de formation supplémentaire plus spécialisée, par exemple en licence professionnelle ou en bachelor (bac+3). Une expérience en alternance ou des stages longs sont aussi de plus en plus appréciés.

Tous droits de reproduction réservés